

Tourisme et patrimoine Deux voies divergentes?

Valérie Gaudreau

Numéro 114, automne 2007

Sur le chemin du Roy

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17459ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gaudreau, V. (2007). Tourisme et patrimoine : deux voies divergentes? *Continuité*, (114), 34–38.



Tourisme et patrimoine: deux voies DIVERGENTES?

Le chemin du Roy suscite depuis quelque temps un attrait considérable sur le plan touristique. Parcourue par des visiteurs avides de trésors patrimoniaux, la route n'échappe pas à une volonté de développement qui occulte parfois la véracité historique au profit des impératifs touristiques. Devant ce fragile équilibre à atteindre, un objectif doit demeurer : mettre en valeur la première voie carrossable au Canada, indissociable de notre histoire depuis 1737.

par Valérie Gaudreau

Dans le monde du tourisme québécois, la réputation du chemin du Roy n'est plus à faire. Fréquentée depuis longtemps pour ses trésors patrimoniaux, cette route a fait l'objet de beaucoup d'intérêt, notamment de la part d'organisations locales qui

ont tour à tour mis sur pied des initiatives de mise en valeur dans leurs communautés respectives.

C'est toutefois en 1999, dans la foulée du programme de signalisation des routes et des circuits touristiques, que les ministères du Tourisme et des Transports du Québec s'entendent sur un parcours qui sera doté d'une signalisation officielle. Depuis, des panneaux ornés d'un pictogramme à l'image

Moulin de la Chevrotière (1802).

Photo : CLD de Portneuf

de la couronne de France balisent le tracé de 280 kilomètres qui relie Saint-Augustin-de-Desmaures, dans la région de Québec, à Repentigny, dans Lanaudière, en passant par l'arrondissement historique de Trois-Rivières en Mauricie.

SAVOIR HISTORIQUE

Itinéraire touristique avant tout, donc, le parcours emprunte essentiellement la route 138, pourtant construite bien plus tard que le chemin du Roy initial, précise l'historien Alain Roy de la firme Histoire plurielle. Selon lui, en tablant sur la 138, la désignation actuelle écarte trop de segments initiaux qui ne sont pas assez mis en valeur dans la promotion touristique. « La 138 est avant tout une route nationale et, à part quelques petits bouts, il ne s'agit pas du tout du chemin royal original », avance-t-il.

Bien qu'il soit conscient que certains segments du tracé original ont été perdus en raison du développement routier et commercial des dernières décennies, il plaide pour une meilleure connaissance du « vrai » chemin pensé à l'époque de la Nouvelle-France. Sur ce plan, c'est le cas de le dire, il reste bien du chemin à faire. « Les écrits auxquels on se réfère encore aujourd'hui pour parler du chemin du Roy datent des années 1920. On n'a pas beaucoup évolué en termes de savoir, estime-t-il. C'est toujours les mêmes images éculées. Il faut faire une analyse en profondeur. »

Un tel exercice permettrait de propager auprès de la population locale et des visiteurs une vision plus juste de notre patrimoine viaire, au-delà de certains impératifs commerciaux et touristiques. M. Roy suggère par exemple que certains segments inutilisables soient identifiés pour que l'on puisse dire: « C'était ça, le vrai chemin. » « Il faut penser le tourisme de façon intelligente », ajoute-t-il.

À ce titre, l'historien cite en modèle l'initiative espagnole des routes d'al-Andalus qui, à la suite d'un colloque qui en a fixé les aspects historiques en 1997, a proposé différents circuits appuyés notamment par des publications très complètes sur l'héritage andalou. Une « valeur ajoutée » que M. Roy estime essentielle pour ne pas perdre de vue la teneur historique de ces parcours de tourisme culturel.

UN CENTRE D'INTERPRÉTATION ?

Cette valeur ajoutée, Donald Vézina croit qu'elle pourra s'exprimer dans un projet

de Centre d'interprétation du chemin du Roy qu'il espère voir naître à Deschambault-Grondines, dans Portneuf. Et rapidement, si possible pour 2008, année du 400^e anniversaire de la ville de Québec.

Le coordonnateur de l'Association du patrimoine de Deschambault, organisme responsable de plusieurs sites, dont le

Signalisation touristique qui invite à emprunter le chemin du Roy.

Photo: François Rivard

Cette maison québécoise au revêtement de pin embouveté est située sur une portion délaissée du chemin du Roy, à Deschambault.

Photo: Brigitte Ostiguy



Vieille maison Rivard-Lanquette, à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Photo: CLD des Chenaux





Villes et villages d'art et de patrimoine

Le Réseau Villes et villages d'art et de patrimoine est un réseau national regroupant différents partenaires qui partagent la mission de promouvoir et de mettre en valeur les arts, la culture et le patrimoine dans une optique de développement culturel autant local que régional, et ce, partout à travers le Québec.

Ralliez-vous aux municipalités régionales et locales qui s'imposent comme chefs de file et participez au développement d'un véritable réseau national !

Les partenaires du réseau contribuent à :

- assurer la mise en valeur des biens et des sites patrimoniaux
- intégrer la culture et le patrimoine à la vie économique
- établir des circuits touristiques et culturels
- stimuler l'affirmation de l'identité culturelle
- organiser et promouvoir les événements culturels
- soutenir le dynamisme artistique
- favoriser l'éducation populaire

Engagez un agent de développement culturel qui recevra une formation sur mesure* portant sur :

- l'appropriation du milieu
- la stimulation de la créativité et de l'innovation
- la diffusion et la mise en valeur de produits culturels
- le développement culturel, volet culture et patrimoine
- le développement culturel, volet gestion et financement

* Microprogramme de 2^e cycle de l'Université Laval en développement culturel local et régional (alternance travail-études sur le terrain)
• Cinq phases de formation : 18 crédits

Pour plus de renseignements sur le programme VVAP, contactez votre direction du MCCQ

www.mcc.gouv.qc.ca
www.ulaval.ca/vvap

Pour l'information sur le microprogramme en développement culturel local et régional, contactez :

Villes et villages
d'art et de patrimoine
Édifice du Vieux-Séminaire
Université Laval
1, côte de la Fabrique
Québec (Québec)
G1K 7P4

Tél. : 418 656-3108

Télec. : 418 656-3128

vvap@faaav.ulaval.ca

Culture
et Communications

Québec

UNIVERSITÉ
LAVAL

Vieux Presbytère de Deschambault, aimerait que le projet prenne forme dans l'ancien bâtiment du Centre d'information de Grondines, construit par Hydro-Québec en 1989. Utilisé comme centre d'interprétation traitant de la portion sous-fluviale de la ligne Radisson-Nicolet-des Cantons jusqu'à la fin des années 1990, l'édifice sert actuellement de bureau d'accueil touristique. « La municipalité de Deschambault-Grondines en est locataire pour cinq ans, mais Hydro-Québec est encore propriétaire », explique Donald Vézina. Il souhaite donc voir la société d'État devenir un partenaire majeur du projet, qui bénéficie déjà de l'appui de la municipalité de Deschambault-Grondines, de l'Association du patrimoine de Deschambault et du CLD de Portneuf. Or, au moment d'écrire ces lignes, il était toujours impossible de dire si Hydro-Québec donnait son aval.

Qu'à cela ne tienne, M. Vézina croit fermement en la pertinence d'un tel centre pour remettre en contexte l'importance du chemin du Roy dans le développement de Portneuf et du Québec. Attablé à un petit resto du centre-ville de Québec, il s'enthousiasme en évoquant les photos anciennes, les extraits de films et les cartes d'époque relatant l'histoire du chemin, de sa fondation à la célèbre visite du général de Gaulle, qui pourraient être présentées au public dans un décor résolument contemporain. « Le centre ne serait pas fait seulement pour les touristes, mais pour la population locale aussi », dit-il. Il permettrait de partager une connaissance plus poussée du chemin du Roy.

LA CARTE TOURISTIQUE

En attendant la création d'un centre d'interprétation dans Portneuf, la principale source d'information pour le public demeure la carte officielle qu'ont élaborée les offices du tourisme et associations touristiques régionales (ATR) de Québec, de la Mauricie et de Lanaudière.

Distribuée à 115 000 exemplaires, la carte recense les principaux attrait (églises, moulins, maisons) d'une vingtaine de municipalités. Outil touristique avant tout, elle contient aussi des renseignements sur

Dans le village de Lanoraie, on peut apercevoir la maison Hervieux (1835), classée en 1972.

Photo : CLD D'Autray



Magasin aux couleurs automnales dans le village de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Photo: Brigitte Ostiguy





Les itinéraires touristiques s'écartent parfois du trajet historique.

Photo : François Rivard

l'hébergement et la restauration en plus de guider les cyclistes sur la Route verte, désignation dont bénéficie aussi le chemin du Roy. « L'idée est d'inciter les touristes des grands centres comme Montréal et Québec à emprunter un autre chemin que les autoroutes et à prolonger leur séjour », explique Gérard Boivin, consultant en tourisme.

Depuis l'an dernier, M. Boivin est aussi responsable du site Web www.cheminduroy.com, la version en ligne de la carte papier. Un outil devenu essentiel à l'heure où plus de 50% des voyageurs préparent leurs périples sur Internet. « Je réponds aux courriels des gens. Je vois de plus en plus de clientèle de l'étranger, de la France entre autres. »

JUSQU'AU CENTRE-VILLE ?

Malgré cet engouement, jusqu'où doit se rendre l'exploitation touristique de l'appellation « chemin du Roy » ? Pour Gérard Boivin, elle peut aller loin. Étude de faisabilité en main, il voudrait prolonger la signalisation de la route touristique jusque dans les centres-villes de Québec et de Montréal. Dans la capitale, le parcours inclurait le chemin Saint-Louis, l'avenue Belvédère et le chemin Sainte-Foy jusqu'à la rue Saint-Jean. « Le grand objectif est de profiter de l'affluence touristique du centre-ville. Il faut rattacher le patrimoine rural au patrimoine urbain. » L'idée ne fait pas l'unanimité. Alors qu'elle a peu intéressé la région de Montréal, elle ne trouve pas d'écho au sein des projets de Donald Vézina. Un comité mis sur pied par le ministère du

Tourisme du Québec ne semble pas, lui non plus, très chaud à l'idée d'un prolongement de la signalétique tel que proposé. Dans une lettre dont *Continuité* a obtenu copie, il estime que cette extension toucherait « une grande partie des milieux urbains peu représentatifs de la thématique historique » et y propose donc d'importantes modifications.

Pour l'historien Alain Roy, le fait que des chemins aient relié le long du fleuve au centre-ville de Québec est attesté sur le plan historique, mais encore là, il met en garde contre une interprétation qui répond avant tout à des intérêts touristiques. « On est dans l'évocation plus que dans un véritable savoir », répète-t-il, plaidant une fois de plus pour des recherches plus approfondies sur ce chemin construit à l'initiative du grand voyer Jean-Eustache Lanouillier de Boisclerc entre 1731 et 1737. Quelque 270 ans plus tard, force est d'admettre qu'entre patrimoine réel et valorisation touristique, le tracé du chemin du Roy suscite encore bien des questions.

Valérie Gaudreau est journaliste.

Vue du cœur de Deschambault.

Photo : CLD de Portneuf

